

PROJET DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET RURAL

Terres
en villes

ONVAR

EVALUER ET RENOUVELLER LES MODALITES D'IMPLICATION
DES **COLLECTIFS D'AGRICULTEURS** ET DU **DEVELOPPEMENT**
AGRICOLE DANS LES **PROJETS ALIMENTAIRES TERRITORIAUX**
CO-CONSTRUITS PROMOUVANT **L'AGROECOLOGIE**

Terres en villes | Août 2017

Chantier



Économie agricole et gouvernance alimentaire
des agglomérations

Le projet de développement agricole et rural (2015 - 2020) de Terres en villes, pour lequel le Réseau a été reconnu Organisme National à Vocation Agricole et Rurale (ONVAR) en 2015, traite de la mobilisation du monde agricole dans les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT). Financé par le CasDar, ce projet s'adresse directement aux agriculteurs et aux agents de développement agricole.

Il vise à évaluer et renouveler les modalités d'implication des collectifs d'agriculteurs et du développement agricole dans les PAT d'agglomération co-construits et promouvant l'agro-écologie. Lieu ressource des projets et politiques agricoles et alimentaires des agglomérations et métropoles françaises, Terres en villes souhaite à terme produire des outils méthodologiques pour réussir la mobilisation du monde agricole dans les PAT.

Groupe d'Echanges de Pratiques entre agents de Chambres d'agriculture

par Paul Mazerand et Léa Viret - Terres en villes

Le Groupe d'Echanges de méthodes et pratiques organisé à Nantes le 28 avril a réuni 13 conseillers de Chambres d'agriculture des Pays de la Loire, de la Bretagne et des départements limitrophes.

Identifier
les attentes en
termes d'outils
méthodologiques

Il s'inscrit dans l'objectif du projet d'identifier les compétences en développement agricole et les hybridations en expertises nécessaires pour réussir la co-construction d'un PAT avec le monde agricole.

Ce document reprend ainsi les premières observations des agents ainsi que leurs interrogations quant à l'implication du monde agricole dans les PAT, permettant à Terres en villes d'identifier des attentes en termes d'outils

Divisé en trois séquences, introduites par les présentations des expériences de deux agents de Chambre d'agriculture en lien avec les politiques agricoles et alimentaires de leur territoire, il a permis aux participants de réagir sur trois thématiques centrales :

- La constitution des partenariats et les modalités de coordination.
- Les méthodes pour réussir la mobilisation des agriculteurs et de leurs collectifs.
- Les compétences et expertises nécessaires aux agents de développement agricole.

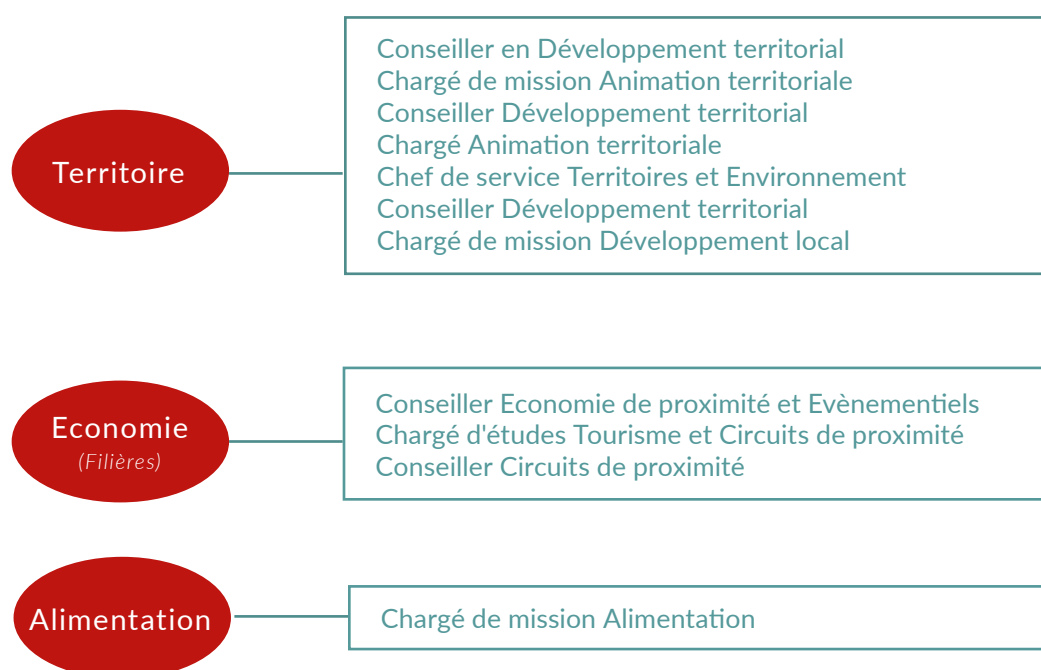


Rn PAT
Réseau national
Pour un **Projet Alimentaire Territorial**
Co-construit et partagé

Les apports du tour de table ...

Avant même de se pencher sur les échanges, le tour de table des participants a permis à Terres en villes d'obtenir de premiers enseignements. Il est ainsi intéressant de relever les intitulés de poste des participants. C'est en soit une première indication sur la diversité des compétences mobilisées pour les PAT. Bien qu'il y ait plusieurs dénominations pour un poste similaire, il ressort une classification possible de ces métiers selon trois thèmes : alimentation, économie et territoire. La spécificité d'un PAT est justement de réunir ces trois composantes en un même projet. Ici, seulement deux intitulés postes combinent plusieurs de ces thèmes (responsable du pôle Economie et Territoires, chargé de mission Alimentation et Territoires).

Cela soulève un premier questionnement quant aux agents de développement agricole impliqués dans un PAT : faut-il nécessairement mettre en place un poste couvrant l'ensemble des compétences requises pour animer un PAT ? Est-ce tout simplement possible ?



Les interrogations des agents quant aux PAT

Il a également été demandé aux participants d'exprimer leurs attentes pour ce groupe d'échanges de pratiques et, plus généralement, pour le projet de Terres en villes. Les interrogations relevées, bien que non exhaustives, permettent à Terres en villes d'identifier quelques points à aborder dans les outils méthodologiques qui seront proposés pour réussir la mobilisation du monde agricole, et de façon plus globale la co-construction des PAT.

- Comment, avec qui et sur quels territoires peuvent s'enclencher un PAT ?
- Quelle est l'échelle adéquate pour un PAT ?
- Comment créer un réseau d'agriculteurs ?
- Comment faire pour mettre en place un PAT qui serve réellement aux agriculteurs ?
- Comment communiquer sur l'intérêt d'un PAT auprès des agriculteurs ?
- Comment articuler les différentes échelles des PAT ?
- Comment structurer l'ensemble des filières ?
- Comment apporter de la valeur ajoutée dans les filières de proximité ?
- Comment changer les habitudes des producteurs pour passer en distribution locale ?

La constitution des partenariats

Lors de la première séquence, l'objectif était d'aborder les modalités de collaboration entre les agents des structures partenaires et d'articulation de leurs compétences et expertises. Les participants se sont cependant éloignés de cette problématique et ont plus généralement échangé sur l'élaboration de ces partenariats et la place de chaque structure dans la gouvernance et l'animation du dispositif. Il n'y a effectivement aucun modèle universel établi et de ce fait, la préoccupation au sein des Chambres d'agriculture semble concerner leur légitimité à représenter les agriculteurs et leur place dans le dispositif, notamment aux côtés d'autres structures de développement agricole. Parmi les quelques participants, on observe une grande diversité des rôles de la Chambre (maître d'ouvrage unique, co-pilote avec la collectivité, partenaire technique, ...) et des situations du territoire (présence ou non d'autres structures de développement agricole, relations entre ces structures, ...).

Terres en villes identifie là un questionnement plus global, sous-jacent à celui de l'implication du monde agricole dans les PAT, et qui préoccupe l'ensemble des acteurs de ce dispositif encore récent: quelle(s) modalité(s) de pilotage et quel(s) partenariat(s) mettre en place pour assurer la représentation la plus complète et efficace des agriculteurs dans le PAT ?

Le facteur humain ...

Un agent a fait remarquer que la constitution des partenariats et la place des différentes structures de développement agricole dépend toujours de la situation et du facteur humain : la personnalité des élus et des techniciens, leurs relations, ... C'est un point que les participants reconnaissent comme essentiel pour la réussite d'un partenariat, l'efficacité d'un binôme ou toutes autres actions de co-animation.

Une question se pose alors : la légitimité des différents organismes à représenter et accompagner les agriculteurs dans un PAT dépend-elle uniquement des personnes et non des structures elles-mêmes ? Dans ce-cas, la question de la pérennité des partenariats et de l'animation des PAT peut se poser.

La mobilisation des collectifs d'agriculteurs

La deuxième séquence a permis d'obtenir les premiers retours d'expérience des agents en charge de PAT en ce qui concerne les méthodes pour mobiliser les agriculteurs dans le projet. Tout d'abord, beaucoup de participants présents n'ont pas réellement de réponse à ce jour concernant les « bonnes pratiques » et attendent un appui spécifique sur ce point. L'une des premières préoccupations à ce sujet reste de déterminer quels agriculteurs et quels collectifs peuvent être mobilisés en premier et ainsi devenir un appui pour la suite de la démarche. Dans le cas où il n'y a aucun collectif préexistant, la question porte alors sur les modalités pour former un groupe et une réelle dynamique collective. Au cours des échanges, la question initiale portant

sur l'implication des agriculteurs a peu à peu été déplacée vers l'implication de l'ensemble des filières du territoire et des différents acteurs. Pour les participants, mobiliser les agriculteurs dans un PAT passe effectivement par recréer du lien entre les producteurs et l'aval des filières.

De ce fait, les agents sortent de leur cadre et ont désormais affaire à de nouveaux acteurs. C'est là un des points spécifiques au métier d'agent en charge des PAT qui devra être pris en compte dans les recommandations de Terres en villes, en plus des premières questions et attentes identifiées au sujet des moyens pour mobiliser les collectifs agricoles.

Les compétences et expertises nécessaires aux agents de développement agricoles

L'objectif de cette dernière séquence était d'aborder le métier d'agent de développement agricole pour un PAT de façon plus personnelle, afin de comprendre les difficultés liées à ce nouveau type de projets et les besoins en outils méthodologiques. Or l'analyse des participants sur leur expérience individuelle a été au contraire assez impersonnelle, et s'est limitée à la définition du métier et des compétences nécessaires. C'est souvent délicat à obtenir lors d'un premier GEP, particulièrement avec un sujet aussi complexe et encore récent. Pour parvenir à des recommandations plus précises au sujet des pratiques quotidiennes d'un tel métier, il serait nécessaire de mobiliser un même groupe plusieurs fois afin d'approfondir ce thème. Il en ressort toutefois une grande diversité des types de métiers et des compétences à mobiliser, selon le sujet et l'échelle d'intervention. Par exemple, lors des présentations par les deux intervenants, l'un se définit comme conseiller territorial et chargé d'étude, quand le second décrit son métier comme une composition entre conseiller territorial et conseiller filières-économie.

De façon générale, il semble qu'un des besoins de la part des agents de développement agricole concerne des outils pour réussir la mobilisation des multiples expertises complémentaires. Ils considèrent que cela ne se fera pas en réunissant l'ensemble des compétences chez un seul agent, ce qui est tout à fait utopique, mais au contraire en repérant et coordonnant les différents agents et services concernés. D'abord au sein d'une même structure, comme ici la Chambre d'agriculture, la question de l'articulation des compétences se pose aussi à plus grande échelle, entre les organismes partenaires.

L'acculturation alimentaire

Le terme d'acculturation alimentaire résume parfaitement le besoin des agents de développement agricole d'acquérir des connaissances sur le sujet complexe de l'alimentation, qui comprend de multiples champs : santé, environnement, culture, société, économie. Ils travaillent désormais avec de nouveaux acteurs et il leur est donc nécessaire de comprendre les activités de chacun. Cette problématique est tout particulièrement importante si l'on considère, comme les participants, que l'implication des agriculteurs sur la question alimentaire passe par la mise en place d'un dialogue avec l'ensemble des acteurs des filières.

Pour en savoir plus ...

Terres en villes

Serge Bonnefoy

Secrétaire technique

serge.bonnefoy@terresenvilles.org

04 76 20 68 28

Paul Mazerand

Chargé de mission

paul.mazerand@terresenvilles.org

01 40 41 84 12

Léa Viret

Stagiaire

lea.viret@terresenvilles.org

01 40 41 84 12



Terres en villes

Le réseau français des acteurs des politiques agricoles et alimentaires d'agglomérations

www.terresenvilles.org

40, avenue Marcelin Berthelot 22, rue Joubert
CS92608 - 38036 Grenoble Cedex 2 75009 Paris

AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE :



Cette action est cofinancée par le Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales.

